



REGLEMENTS APPLICABLES
LORS DES TOURNOIS QUALIFICATIFS REGIONAUX
ET 1ERE DIVISION DEPARTEMENTALE

POUR TOUTES LES CATEGORIES

- La Commission Sportive demande instamment à tous les participants de **respecter scrupuleusement les horaires établis. PREVOIR DEUX JEUX DE MAILLOTS.**
- Toute équipe « **FORFAIT** » pour une rencontre perd d'office toute possibilité de qualification et sera sanctionnée d'une amende.
- Toutes les feuilles de marque ORIGINALES des tournois devront **OBLIGATOIREMENT** être adressées au siège du Comité.
- Pour les clubs disposant d'équipes de même catégorie dans différents championnats, les règles suivantes s'appliqueront **OBLIGATOIREMENT**.

1 – **la règle de brûlage** s'appliquera entre les équipes engagées en championnat de France et celles disputant les tournois qualificatifs régionaux ET AUSSI entre les équipes qui se seraient qualifiées en région et celles disputant les tournois qualificatifs à la 1^{ère} division départementale.

2 – **la règle de personnalisation** s'appliquera entre les équipes engagées en championnat de France et celles disputant les tournois qualificatifs 1^{ère} division.

De même, la personnalisation s'appliquera également pour les clubs ayant 2 Equipes de même catégorie participantes dans un même tournoi qui devront, dans ce cas, **OBLIGATOIREMENT PERSONNALISER** leurs équipes.

Tous les clubs ainsi concernés **devront IMPERATIVEMENT transmettre**, au Moins 8 jours avant le début du tournoi concerné, le cas échéant, leurs listes de brûlage ou de personnalisation. Ces listes devront scrupuleusement être établies avec les joueurs ou joueuses qui participeront **effectivement** aux rencontres de championnat de France ou le cas échéant de région. Tout manquement à ce point de règlement sera considéré comme une tentative de fraude et pourra de ce fait être sanctionnée comme telle, même à postériori et pour les saisons futures.

TRES IMPORTANT

- Les **associations** organisatrices posteront **TOUTES LES FEUILLES DE MARQUE ORIGINALES** pour le Comité **dès le lundi**, afin que les vérifications puissent être effectuées rapidement. Elles pourront communiquer les qualifiés pour la 1^{ère} division par fax au secrétariat du Comité :
n° fax 01 47 84 75 14 ou par e-mail cd92basket@wanadoo.fr

ORGANISATION ET CLASSEMENT

- Le Comité prend **en charge les frais des arbitres officiels** qui seront désignés pour ces tournois.
- Les feuilles de marque seront fournies par le Comité aux clubs organisateurs et **les tables (marque et chrono) DOIVENT ETRE TENUES PAR LES 2 EQUIPES EN JEU.**
- **A DEFAUT, toute équipe incapable de fournir un licencié pour occuper l'une des fonctions requises, sera pénalisée par un manquement de 15 euros par rencontre concernée.** Il est entendu que ce licencié ne pourra être ni l'entraîneur, ni un joueur participant au sein de l'équipe.
- **Durée des rencontres**
Matches de 6, 8 ou 10 minutes
 - 2 temps morts par match (au choix)
 - 4 fautes personnelles (joueur)
 - 4 fautes d'équipe
 - 2 minutes de pause

Les durées indiquées s'entendent, **TOUTES, en temps décompté.**

- Conformément au règlement, on arrêtera le chronomètre sur panier marqué durant les deux dernières minutes de la seconde période des rencontres.

- **Pas de prolongations.** Le décompte et le classement s'effectueront selon les modalités ci-après :

Match GAGNE	3 points
Match NUL	2 points
Match PERDU	1 point
Match FORFAIT	0 point

En cas d'égalité pour établir le classement final :

1 – Point average entre les équipes à égalité de points

2 – En cas de nouvelle égalité, le classement sera établi au quotient sur l'ensemble des rencontres à savoir :

total des points marqués / total des points encaissés.

<u>Taille des ballons</u> :	N° 5	pour les tournois U 11 – U 9
	N° 6	pour les tournois U 13 M – U 13 F
	N° 6	pour les tournois FEMININS U 15 – U 17
	N° 7	pour les tournois MASCULINS U 15 – U 17 – U 20

QUALIFICATION DES JOUEURS

Tout joueur (ou joueuse) devra obligatoirement présenter aux officiels de la rencontre :

- **sa licence validée pour la saison 2016 / 2017 munie d'une photo**

OU A DEFAUT

- **la copie du bordereau** délivré par FBI lors de la saisie de la licence. Attention, ce document devra **IMPERATIVEMENT être accompagné** d'une pièce justifiant de l'identité du joueur (ou joueuse) participant (e).

La pièce justifiant l'identité du joueur est **également indispensable** en cas de non présentation de la licence 2016 / 2017 validée **non munie de photo**.

En l'absence de ces éléments, le joueur ou la joueuse NE POURRA PAS PARTICIPER à la rencontre.

FORFAIT

Tout forfait d'une équipe dans ce type de tournoi, vu les difficultés d'organisation qui doivent être surmontées, est évidemment préjudiciable à l'ensemble des participants.

A cet effet, un manquement de **70 euros** sera infligé pour tout forfait constaté le jour même de la compétition ou moins de 10 jours avant le tournoi.

Par ailleurs, un manquement de **35 euros** sera infligé à une association qui déclarerait forfait après l'élaboration du tournoi et au moins 10 jours avant sa date.

REGLES APPLICABLES AUX TOURNOIS BENJAMINS – BENJAMINES

- Les rencontres se joueront sur grands panneaux, **avec ballons taille n° 6.**
- La défense homme à homme est **OBLIGATOIRE**, en cas de non respect , les sanctions seront les suivantes :

1 ^{ère}	infraction	=	avertissement à l'équipe fautive
2 ^{ème}	infraction	=	faute technique entraîneur (2LF + possession du ballon contre l'équipe fautive)
3 ^{ème}	infraction	=	disqualification de l'équipe fautive

REGLES APPLICABLES AUX TOURNOIS POUSSINS ET MINI-POUSSINS

ATTENTION : TOUTE EQUIPE DEVRA PRESENTER 8 JOUEURS au minimum par match et 10 au maximum.

Les rencontres disputées par mi-temps rendent pour ce tournoi impossible l'application du règlement spécifique au mini-basket.
Ce dernier sera intégralement appliqué pour le championnat.

Néanmoins, nous comptons sur le bon sens de tous pour que les joueurs présents dans ces jeunes catégories participent effectivement au jeu et ne « restent » pas systématiquement sur le banc.

REGLES APPLICABLES AUX TOURNOIS QUALIFICATIFS ET 1^{ère} DIVISION DEPARTEMENTALE

En cas de forfait d'une équipe annoncé avant le tournoi qualificatif régional, la Commission pourra modifier la formule de la compétition considérée.

Le tournoi qualificatif 1^{ère} division départementale est disputé entre les équipes non retenues en championnat régional et les formations engagées pour cette compétition.

Le ranking déterminera intégralement les équipes sélectionnées, ce qui signifie que les équipes ayant disputé le tournoi qualificatif région ne sont plus automatiquement assurées de disputer les tournois départementaux.